

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28800**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Maquilleur(se) conseil animateur(trice)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) branche professionnelle de l'esthétique, cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel (FIEPPEC)	Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3123 - Parfumerie - Esthétique

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la maquilleur(se) conseil animateur(trice), seul(e) ou sous la responsabilité du responsable ou du gérant de l'institut s'occupe de mettre en valeur, embellir le visage.

Dans un institut de beauté, dans un magasin de cosmétiques ou une parfumerie, il/elle réalise tout type de maquillage : du maquillage discret au maquillage plus élaboré/personnalisé (cérémonies, soirées festives ou à thèmes) selon les attentes de sa clientèle ou encore la réalisation de maquillage longue durée.

Le/la maquilleur(se) conseil animateur(trice) conseille sa clientèle sur les produits de maquillage, explique les modes d'applications des produits cosmétiques et les choix spécifiques en fonction de la carnation et morphologie de visage, il/elle est susceptible de proposer des fiches conseils, enfin, il/elle forme aux techniques de base.

Véritable professionnel(elle), il/elle assure la gestion des stocks, l'animation des campagnes commerciales/promotionnelles et la mise en valeur de nouveaux produits.

Le/la maquilleur(se) conseil animateur(trice) doit non seulement veiller à proposer un service adapté aux besoins de sa clientèle en les conseillant et les informant sur les techniques employées, mais aussi être doté(e) d'imagination et de créativité.

L'exercice de ce métier requiert aussi minutie, patience, soin et rigueur.

Ainsi, le/la maquilleur(se) conseil animateur(trice) assure les activités suivantes :

- l'accueil et le suivi de la clientèle
- le conseil et la vente de prestations et de produits de maquillage
- l'animation de cours d'auto-maquillage
- la réalisation de techniques de maquillage visage et de maquillage longue durée.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Accueillir et effectuer le suivi de la clientèle
- Réaliser les encaissements
- Organiser et animer l'espace de vente
- Conseiller la clientèle et vendre des produits et/ou des prestations de maquillage
- Conduire des séances d'auto-maquillage
- Organiser et gérer l'approvisionnement du poste de travail
- Réaliser les techniques de maquillage

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité de maquilleur(se) conseil animateur(trice) peut s'exercer dans les secteurs suivants : centres d'esthétique spécialisés, instituts de beauté, parfumeries, grands magasins, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées, à domicile, pour des événements festifs (carnaval, soirée à thème...).

Maquilleur(se) conseil animateur(trice) - Maquilleur(se) - Esthéticienne-animatrice / démonstratrice - Maquilleur(se) conseil

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

D1501 : Animation de vente

Réglementation d'activités :

Diplôme d'esthétique obligatoire (Loi 05 juillet 1996)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la formation :

La certification s'appuie sur 2 composantes :

- Etude de cas
- Epreuves de mise en situation professionnelle reconstituée

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la VAE :

La certification s'appuie sur 2 composantes :

- Evaluation du livret 2 (dossier déclaratif du candidat), accompagné de preuves de l'activité + entretien avec le jury de validation
- Epreuve de mise en situation professionnelle reconstituée

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.
En contrat de professionnalisation	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Maquilleur(se) conseil animateur(trice)" avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

48 CQP « Maquilleur(se) conseil animateur(trice) » ont été délivrés 2016.

Ce CQP est délivré en moyenne à 25 candidats par an.

Autres sources d'information :

<http://www.fieppecc.fr/>

<http://cnaib.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) branche professionnelle de l'esthétique, cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel (FIEPPEC) : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Aube (10) []

CPNE-FP secrétariat FIEPPEC - 1 Rue Victorien Sardou - 10000 TROYES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Cours Pariset - Troyes (10) -> <http://www.courspariset.com/>

Ecole Susini Esthétique - Aix en Provence (13) -> <http://www.susini-esthetique.fr/>

Ecole Claude Saglio - Les pennes Mirabeau (13) -> <http://www.groupe-terrade.com/fr/les-ecoles/mirabeau-claude-saglio>

Ecole Silvy Terrade - Brive la Gaillarde (19) -> <http://www.silvy-terrade.com/>

Ecole Esther Mario - Toulouse (31) -> <http://esthermario.eu/>

Ecole Privée Marge Verlair - Toulouse (31) -> <http://www.margeverlair.com/>

Ecole Françoise B - Bordeaux (33) -> <http://www.groupe-terrade.com/fr/les-ecoles/bordeaux-francoise-b>

Ecole Giorgifont - Montpellier (34) -> <http://www.giorgifont.fr/>

ETP Academy - Grenoble (38) -> <http://www.ecoleacademy.com/>
EFCE - Nantes (44) -> <http://www.efce.fr/>
EFCE - Angers (49) -> <http://www.efce.fr/les-ecoles/angers/>
Ecole Schanfelaer Normand - Lille (59) -> <http://www.schanfelaer-normand.com/>
Acte Académie SARL - Lille (59) -> <http://www.acte-academie.com/>
Ecole de Luca - Lille (59) -> <http://www.ecoledeluca.fr/>
Académie Beauté - (59) -> <http://www.academiebeaute.fr/>
Ecole Européenne d'Esthétique - Arras (62) -> <http://www.esthetique-ecole.fr/>
Ecole Silvy Terrade - Lyon (69) -> <http://www.silvy-terrade.com/>
Ecole Peyrefitte Esthétique - Lyon (69) -> <http://www.peyrefitte-esthetique.com/>
S.L.A. Academy - Paris (75) -> <http://www.sla-academy.fr/>
Ecole Catherine Lorene - Rouen (76) -> <http://www.catherine-lorene.com/>

Historique de la certification :

Annexe n° I de la convention collective nationale de l'esthétique-cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie du 24 juin 2011 (Brochure n°3123), relative à la mise en place du CQP « Maquilleur conseil animateur ».